



L'aménagement de vos espaces de jeu

1 jour 6 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Tout professionnel proposant des espaces de jeu à son public

Pré-requis

Pour accéder à cette formation à partir de 2023, il est obligatoire d'avoir suivi la formation « Introduction au jeu libre ».

Les personnes ayant suivies ou suivant les formations ci-après en sont dispensées : « Ludothécaire », « Animateur Jeu », « Concevoir et animer des temps de jeu auprès de tous les publics », « Animateur-Jeu », « Le cadre ludique ».

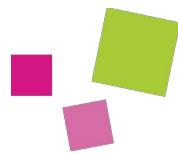
Objectifs pédagogiques

- Réaliser un plan d'aménagement d'espace spécifique à votre structure
- Utiliser des outils d'évaluation des espaces de jeu

Description / Contenu

- Rappel des recommandations pour l'aménagement d'espaces de jeu : Principes généraux et spécifiques à chaque zone de jeu
- Mise en pratique : aménagement de votre structure à partir de vos plans, vos photos, vos objectifs et vos contraintes
- Conseils et réajustements de la part du formateur
- Évolution des espaces de jeu dans sa structure au cours de l'année : anticipation de la rotation d'espaces et la sélection du matériel
- Les outils d'évaluation des espaces de jeu :
 - Fiche espace
 - Calendrier annuel
 - Grilles d'observations du cadre ludique





Modalités pédagogiques

Apports théoriques, ateliers en petits groupes, travail sur plan.

Moyens et supports pédagogiques

Des ressources seront disponibles sur l'extranet de chaque participant.

Modalités d'évaluation et de suivi

Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en fin de formation.

